

École maternelle du bourg
105 rue centrale
69970 MARENNES

Procès-verbal du conseil d'école du 08 mars 2021

Le conseil de l'école maternelle de Marennes s'est réuni en visioconférence le 08 mars 2021 à 17h30 sous la présidence de Mr MEUNIER, directeur de l'école maternelle et de Mme Anglada, directrice de l'école élémentaire.

Mme BIENERT est désignée secrétaire de séance pour la maternelle.

Membres présents :

Mmes BULLION, MORCILLO, PECHOUX et Mr DELÔME , élus municipaux à la commission scolaire.

Mmes JACQUEROUX, BLOCH, et COMMARMOND parents élus.

Mr MEUNIER, directeur de l'école maternelle

Mme BIENERT, enseignante.

Membres excusés :

Mr ADLER : Inspecteur de l'Éducation nationale, St PIERRE DE CHANDIEU

Mr ABELLAN, maire de Marennes

Mme DOUILLET, enseignante.

Ordre du jour :

- 1/ Effectifs de rentrée 2021/2022
- 2/ Vie de l'école
- 3/ Sécurité et protocole sanitaire
- 4/ Les travaux, achats et subventions
- 5/ Questions des parents

1/ Effectifs de rentrée 2021/2022

36 GS (1 arrivée)

23 MS

25 PS préinscrits + 3 retardataires de manière sure, soit 87 élèves.

7 enfants font partie de la liste des enfants nés en 2018 dans la commune ne se sont pas inscrits. Mr MEUNIER demande aux parents et élus s'ils connaissent une de ces familles afin de pouvoir les inviter à venir s'inscrire ou s'avoir s'ils ne résident plus à Marennes aujourd'hui.

S'il s'avère que tous ces enfants devaient s'inscrire dans l'école, l'effectif total serait de 94 élèves et nous atteindrions l'ouverture d'une 4^{ème} classe.

2/ Vie de l'école

La journée de Noël s'est très bien passée, malgré le cadre réglementaire sanitaire qui restreignait les possibilités. Le spectacle de magie suivie de la venue du Père Noël ont permis de proposer aux enfants un moment festif malgré le COVID.

L'intervention de la Croix Rouge a été annulée à cause du renforcement du protocole sanitaire. Comme ils sont très réactifs, si la situation s'améliore, les enseignants ont bon espoir de pouvoir proposer cette intervention aux moyens et aux grands.

Le carnaval, qui devait avoir lieu le vendredi 26 mars, a été annulé par l'association de parents d'élèves des P'tits Marennois. En revanche, l'équipe éducative a décidé de maintenir au sein de l'école quelques petites animations dans le respect des gestes barrières.

Pour l'instant, l'animation Kapla de mai est maintenue. Quant à la sortie de fin d'année, les enseignants l'ont mise en attente de l'évolution de la situation sanitaire, car les frais à engager sont importants, et les risques de non-remboursement réels.

3/ Sécurité et protocole sanitaire

Le troisième volet du PPMS en novembre s'est déroulé sans soulever de problèmes particuliers.

En maternelle, il n'y a pas eu de modifications du protocole sanitaire depuis la rentrée, puisque ce qui avait été mis en place à ce moment-là cadre toujours avec les demandes ministérielles.

Un rappel est fait à l'attention des parents d'élèves de l'école par Monsieur Meunier quant à la surveillance de leurs enfants le matin devant le portail, qui jouent parfois dans la terre. Ils arrivent ensuite à l'école les

chaussures sales et salissent les parties communes de l'école ce qui donne un surcroît de travail de nettoyage et de désinfection aux ATSEM.

4/ Les travaux, achats et subventions

L'école, par l'intermédiaire de la mairie, a obtenu une subvention de 3500€ pour l'achat de 6 tablettes, qui devraient être disponibles avant la fin de l'année scolaire.

Mr Meunier évoque également une demande pour la fin d'année scolaire de matériel de sport de type tapis ou plinthes afin de remplacer et d'enrichir le parc existant.

Question de Me ANGLADA, directrice de l'école élémentaire, quant à la construction de la nouvelle école. Me BULLION précise que la mairie en est au stade de la maîtrise d'œuvre, avec échéance potentielle du projet à 3ans environ. Si une ouverture devait avoir lieu à l'école maternelle cette année, il serait important qu'elle puisse être anticipée le plus tôt possible afin de pouvoir installer une classe mobile et un bloc sanitaire dans la cour. Dans ce cas, il faudrait pouvoir acter la location en avril 2021 pour tenir les délais. La mise en place d'un bloc sanitaire supplémentaire dépendra du nombre de classe mobile à installer (une ou deux).

En parallèle, la mairie a également acquis la maison attenante à la place du champ de Mars et envisage d'y lancer des travaux afin de pouvoir accueillir une à 2 classes, à la rentrée 2022/2023. Me BULLION regrette la réponse favorable tardive de l'Inspecteur d'Académie pour la validation de ce projet, qui rend ainsi les délais trop courts pour la possibilité d'accueillir une classe à la rentrée prochaine. Néanmoins, la possibilité d'installer des classes de manière temporaire dans la maison de la place reste envisagée pour les prochaines années, la mairie attend la réponse de l'académie pour étudier de plus prêt le projet.

5/ Questions des parents

Les parents d'élèves demandent si Monsieur MEUNIER sera bien le directeur à la rentrée prochaine. Ce dernier confirme qu'il vient d'apprendre qu'il a été titularisé sur ce poste et qu'il sera donc encore directeur en 2021/2022 .

La secrétaire

Mme BIENERT



Le directeur

Monsieur MEUNIER



ECO... ELLE
69... NES
Tél. 04 76 98 92 33